

Examen professionnel pour **Agent(e) professionnel(le) de sécurité surveillance** avec brevet fédéral

Publication pour l'automne 2019

Personnes cibles :

Les agents professionnels de sécurité surveillance assurent la surveillance des bâtiments et sont engagés pour des services grand public tels que le service de caisse, le service de circulation, le service de surveillance, la surveillance des chantiers et le service d'ordre lors de manifestations sportives, des patrouilles dans des centres commerciaux, des gares, des parcs et des parkings ainsi que des contrôles des personnes et des effets/bagages. Les professionnels sont en règle générale non armés.

Dates des examens : (1 jour par candidat)	10.09. – 20.09.2019
Lieu d'examen :	canton FR
Taxe d'examen :	CHF 2'100.--
Matériel d'examen :	CHF 350.--
Inscription obligatoire dans le registre du SEFRI :	CHF 40.--
Répétants :	selon la décision de la commission d'examen
Total examen professionnel surveillance :	CHF 2'490.--*

Inscription :
AESS
Postfach
3052 Zollikofen

Le règlement et la directive d'examen sont disponibles sur le site internet de l'AESS (www.vssu.org).
L'inscription doit se faire en ligne.

En cas de nombreuses inscriptions, la date de réception du dossier complet sera déterminante.

Délai d'inscription : 28 février 2019

**Les inscriptions tardives ou incomplètes au moment du délai d'inscription
ne seront pas prises en compte !**

Planning des prochains examens

Vous trouverez des dates supplémentaires sur le site web de l'AESS.

* Remboursement partiel de la taxe d'examen en cas de réception de subventions.